



CRDMA

Centre de Recherche et de Documentation
Médiévales et Archéologiques
de Saint-Mammès

•
Association loi 1901

Siège social : Mairie de Saint-Mammès
2, rue Grande – BP 30
77814 MORET-SUR-LOING

•
crdma77@gmail.com



Numéro du mois d'avril 2019

CRDMA INFO



Le site de la commanderie de Fourches au Vaudoué.



⇒ Derniers travaux effectués par le CRDMA dans le sanctuaire templier : réfection totale des trois baies de l'abside.

**Associations
ou
groupes,**

**n'hésitez-pas
à demander
une
visite guidée
du site.**

crdma77@gmail.com

Au sommaire de ce numéro :

**Une cave médiévale à l'ouest de la façade
de l'église de Villemaréchal**

par Claude-Clément Perrot

**Un soc d'araire mis au jour près de
la chapelle de Fourches**

par Gilbert-Robert Delahaye

**Une trace énigmatique sous le chœur de la
chapelle de Fourches**

par Claude-Clément Perrot

**Un chapelet mis au jour dans le contexte
de la tombe 3 de la chapelle de Fourches**

par Claude-Clément Perrot

**Hypothèse sur la provenance de la statue
de la Vierge en majesté de l'église
de Dormelles**

par Claude-Clément Perrot

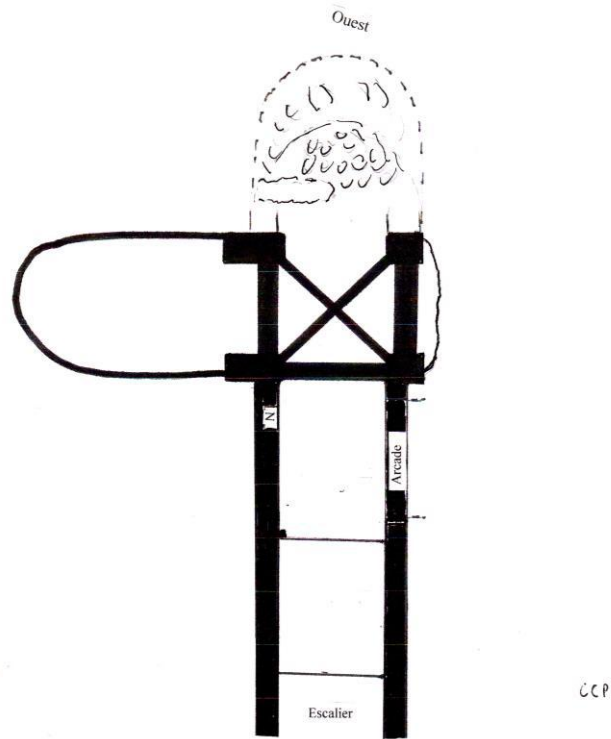
Une cave médiévale à l'Ouest de la façade de l'église de Villemaréchal

C'est à partir d'un accès existant sous le pignon en ruines d'une ancienne maison située en face de l'église du village que nous avons pu partiellement explorer les vestiges d'une cave médiévale. Après avoir franchi une arcade surmontée d'un arc de décharge, il a fallu ramper sur l'emplacement d'un escalier large de 1,30 m, couvert d'une voûte inclinée longue de 1,70 m. Ce premier espace est suivi d'une galerie voûtée en plein cintre, longue de 2,00 m, dont la muraille sud est équipée d'une niche large de 0,33 m, haute de 0,30 m et profonde de 0,26 m. Ce dispositif était destiné au stockage des luminaires. Dans le mur nord, on observe une arcade murée, large de 1,50 m, profonde de 0,70 m. Les conditions d'exploration n'ont pas permis de déterminer si cette arcade ouvrait autrefois sur un alvéole plus profond. La galerie est suivie d'un arc doubleau large de 0,18m, pour une portée de 1,38 m et d'un espace voûté sur croisée d'ogives dont les arcs diagonalement longs de 1,94 m au profil quadrangulaire et à clé de voûte en croix équipée d'un crochet, portent sur des piliers carrés. Cette partie de la cave ouvrait sur trois alvéoles, celui du sud dans lequel on accède par une ouverture large de 1,35 m est creusé dans le calcaire sur une longueur de 3,20 m, il se termine en hémicycle. L'alvéole ouest n'a pu être exploré que sur 0,75 m en raison d'un important éboulis de pierres. L'appendice nord dans lequel on pénétrait par une ouverture de même largeur qu'au sud, est entièrement effondré. Il n'a pas pu être déterminé si cette réserve souterraine se poursuivait en direction de l'ouest.

En conclusion, nous dirons que nous sommes en présence d'un exemple bien connu, de cave à cellules latérales dont certaines subsistent encore à Villemaréchal. Le profil quadrangulaire des arcs formant la croisée d'ogives nous incite à situer la réalisation de l'ouvrage vers la fin du XII^e siècle.



Vue de la cave en direction de l'accès



CAVE MEDIEVALE (fin XII^{ème} début XIII^{ème} siècle)
Située en face du portail ouest de l'église
de Villemaréchal



Croisée d'ogives et vestiges des alvéoles

Claude-Clément Perrot

Un soc d'araire mis au jour près de la chapelle Templière de Fourches au Vaudoué.

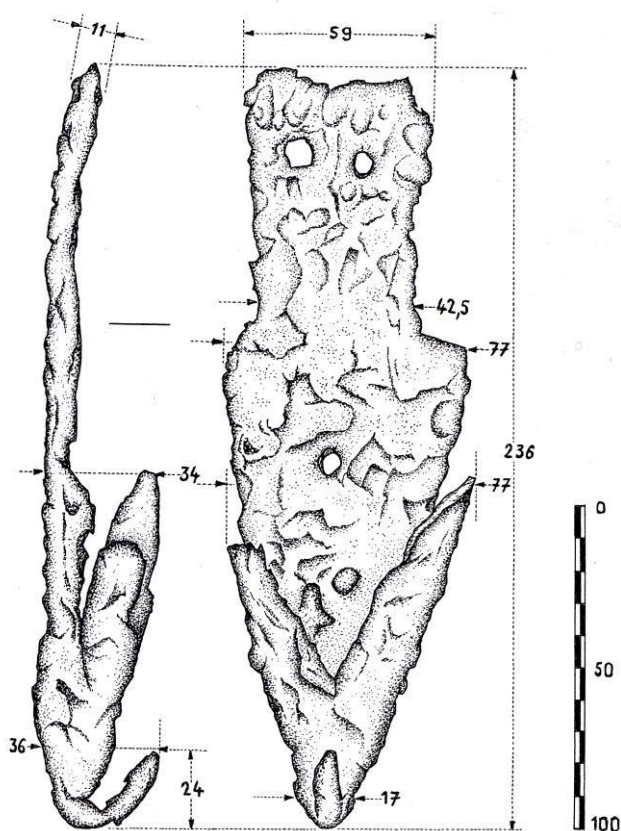


Figure 1

Les investigations menées par le Centre de Recherche et de Documentation Médiévales et Archéologiques de Saint-Mammès autour de la chapelle Templière de Fourches, au Vaudoué ont permis la découverte de nombreux objets, notamment des céramiques déposées dans des sépultures. Mais d'autres objets liés aux croyances ainsi qu'à la vie quotidienne ont aussi été mis au jour. Parmi ceux-ci, je dois à l'amitié et à la confraternité de Claude-Clément Perrot d'avoir pu étudier un soc d'araire (figure 1) exhumé dans le carré F18 à l'ouest du mur M 22 (fig. 2).

L'objet mesure 236 mm de longueur, 77 mm de largeur maximale et 34 à 36 mm d'épaisseur maximale. Avant d'en livrer une description plus précise, sans doute convient-il de rappeler quels sont les constituants de cet instrument agricole.

L'araire, qui tire son nom du latin *aratrum*, est selon la définition qu'en donne bon nombre d'encyclopédies, un instrument de culture attelé, léger, à bâti symétrique, sans versoir, muni d'un soc pointu. On notera que le soc présenté ici a dû heurter un obstacle, roche ou racine, ce qui l'a ployé au point que son extrémité soit recourbée. Hormis le soc en métal ferreux, les autres parties étaient en bois.

L'instrument se compose de trois parties (fig. 3) : une pièce centrale, appelée selon les régions *sep* ou *dental*, qui repose sur le sol, montre une inclinaison de l'arrière vers l'avant et se rétrécit vers l'avant jusqu'à s'achever en pointe (la pointe sur laquelle est fixé le soc).

Un ou deux mancherons, fixé(s) obliquement à l'arrière du sep, permettant au laboureur de guider l'araire.

Une pièce oblique ou courbe, nommée l'*age* (ou la *haie* ou la *flèche*) fixée, elle aussi dans le sep, inclinée vers l'avant, servant à la traction de l'engin. Cette traction pouvait être animale ou humaine.

Sur l'araire de Fourches, le soc semble avoir été plus large que le sep qui le soutenait, c'est pourquoi il montre une forme de triangle allongé. Il est aussi pourvu d'une soie ou *reille* qui le fixait sur le sep vraisemblablement par des clous. Cet élargissement du soc permettait d'avoir un sillon un peu plus large et, si le laboureur penchait son araire, de retourner une partie de la terre.

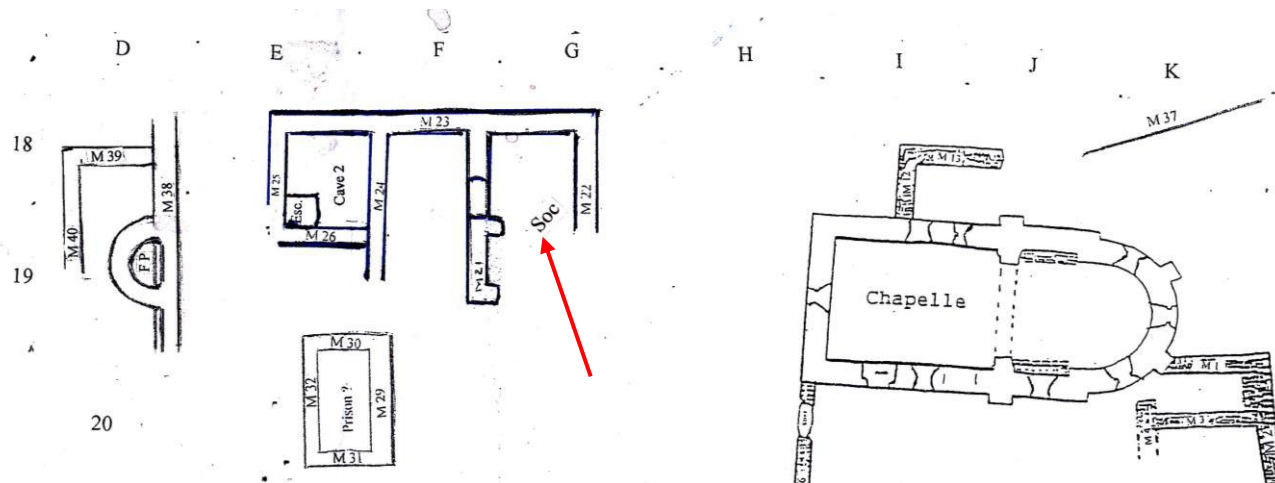


Figure 2

De tels engins, utilisés dans certaines régions françaises jusqu'à la fin du XIX^e siècle voire jusqu'au début du XX^e, ne pouvait malheureusement tracer que des sillons superficiels. C'était en revanche un instrument commode pour le labour dans les vignes, ce qui a peut-être été le destin de cet exemplaire.

Quoi qu'il en soit, il apporte un témoignage sur l'activité agricole ou viticole dans une commanderie Templière qui, même si elle était un centre de pouvoir, elle était aussi un lieu de vie.

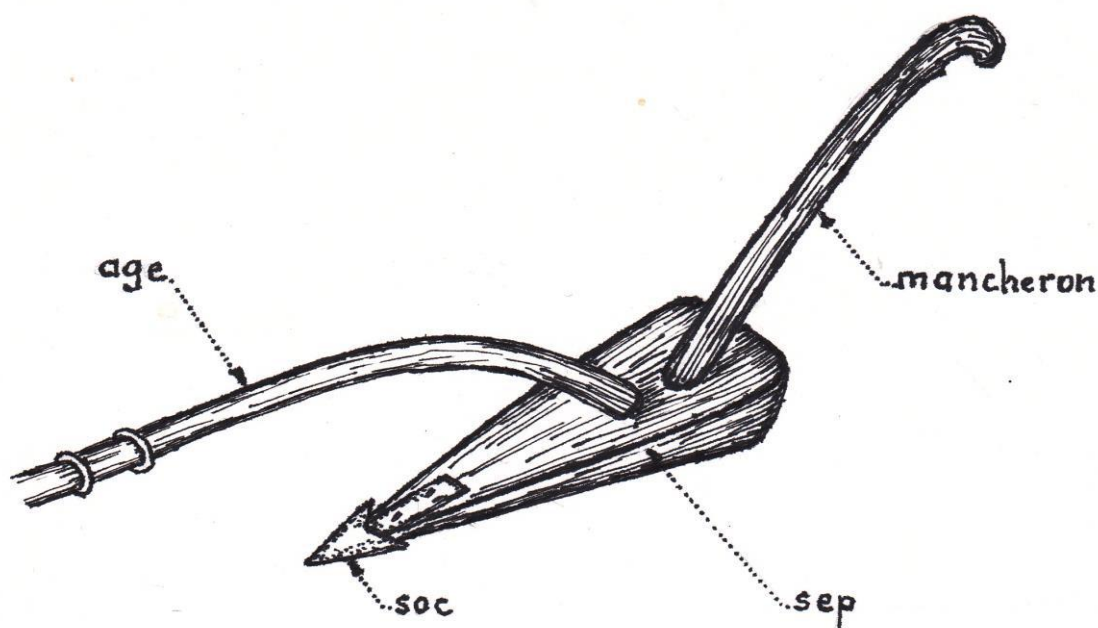


Figure 3 : Les constituants de l'araire

Gilbert-Robert DELAHAYE

Une trace énigmatique sous le chœur de la chapelle de Fourches

Les campagnes de fouilles, qui se sont déroulées sous le chœur de la chapelle de Fourches, ont révélé la présence de huit sépultures, en connexion anatomique, totale ou partielle. Certaines traces de creusement de fosses ont également été observées.

Par ailleurs, une trace correspondant en tout point à la présence d'un crâne humain disparu a pu être observée.

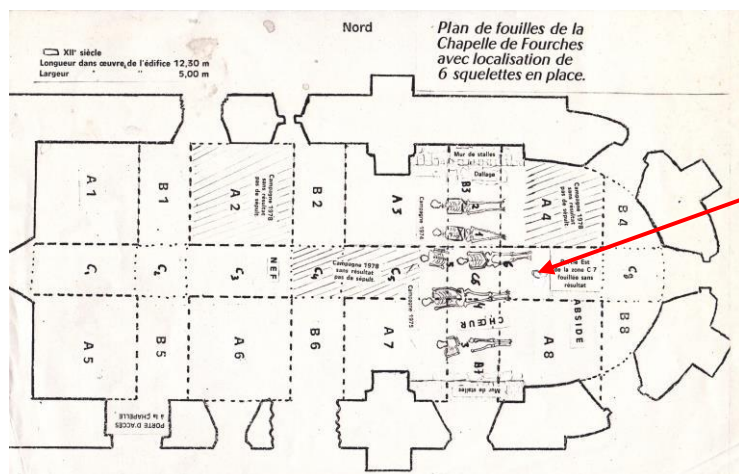


Trace de la boîte crânienne.

Cette empreinte est conforme par ses dimensions et identique par sa forme, aux traces laissées par les autres boîtes crâniennes que nous avons dissociées des autres sépultures dans un but expérimental.

Mettre au jour le spectre d'un vestige humain dans ce contexte pourrait ne rien avoir d'étonnant si ce n'est qu'il n'y avait aucun autre ossement lié à cette empreinte, que le contexte sous-jacent et son prolongement vers l'est étaient constitués du substrat naturel et que la profondeur de ce dépôt était relativement faible (– 35,5cm sous le sol de circulation de l'oratoire). Les sépultures situées dans le chœur étant pratiquées à une profondeur beaucoup plus importante.

Un autre élément pose question, cette trace se trouvait proche de l'emplacement de l'autel liturgique dont une partie du hérisson a été reconnue. Serions-nous en présence d'une relique ? Nous savons que la pratique de déposer des reliques au pied ou sous l'autel existait, sans qu'il en fût pour autant une généralité. Il arrivait aussi que l'on exhuma celles-ci pour les mettre dans des reliquaires. Est-ce cela qui entraîna la disparition de cette boîte crânienne ou fut-elle une victime collatérale lors de la destruction de l'autel ou encore détruite lors des fouilles pratiquées au hasard en 1890 ? Nous l'ignorons.

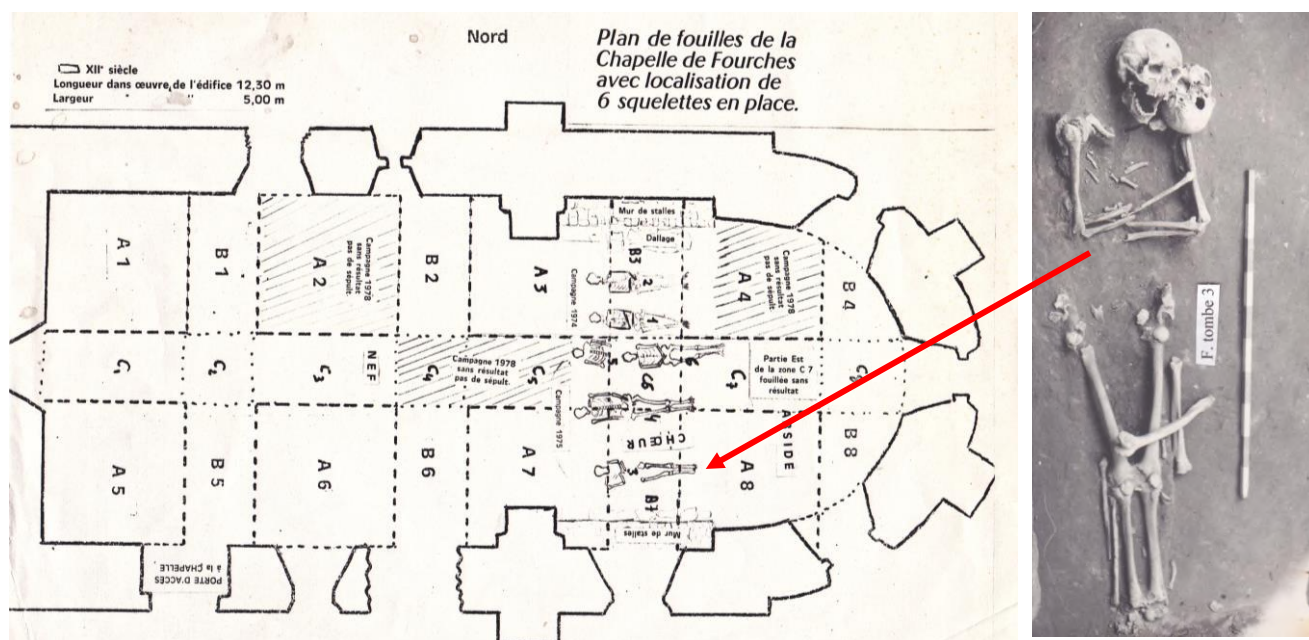


Emplacement
de la boîte crânienne

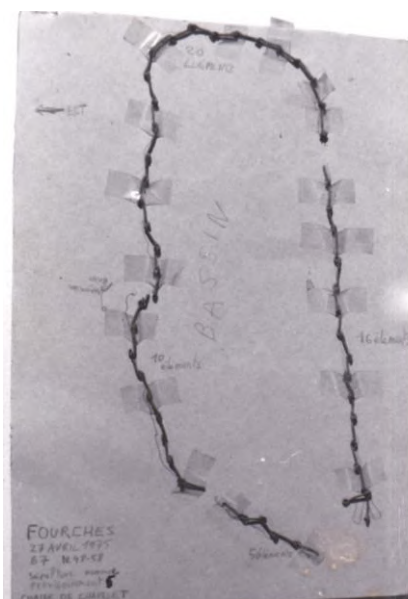
Claude-Clément Perrot

Un chapelet ou un compteur mis au jour dans le contexte de la tombe 3de la chapelle des Templiers de Fourches

C'est dans un contexte funéraire confus, exploré sous la partie sud du chœur de la chapelle de Fourches, que le CRDMA a découvert en 1975, les éléments d'un objet de dévotion servant à compter les prières de manière répétitive, connu sous l'appellation de chapelet.



Ce dernier est constitué de 58 éléments métalliques. Certains d'entre eux, sont de minces tiges de métal cuivreux recourbées à leurs deux extrémités formant des anneaux. La chaîne ainsi constituée servait de support aux grains de bois qui enveloppaient chaque élément. Cet ensemble n'était plus en connexion lors de sa découverte et de nombreux maillons étaient détachés ou réunis seulement en petits groupes. Soit le chapelet avait été dégradé lors de l'inhumation, soit l'objet avait appartenu à la sépulture antérieure détruite lors la création de cette tombe 3 (ce qui expliquerait la fragmentation de l'objet), et qui rend sa restitution problématique.



Le chapelet en cours de reconstitution.



Le chapelet reconstitué.



Chapelet dans la main du Templier
Gérard de Villers, figuré sur sa
plate tombe (1274).

Parmi ces maillons, deux classes de longueur se distinguent :

- de 15 à 18 mm : 5 environs
- de 20 à 22 mm : 8 environs

Les plus petits qui forment la grande majorité, étaient sans doute les « Ave », alors que parmi les plus longs certains recouverts par des grains de bois plus gros, formaient des « Paters » ; les autres étaient aussi utilisés comme liaison entre la croix et le chapelet ou la jonction centrale du chapelet.

Ces observations semblent confortées par la présence d'une perle de bois de 15 mm de diamètre enrobant encore un maillon de bronze de la catégorie des plus longs. Elle est la seule à subsister à l'exception d'une perle d'ébène sphérique aplatie sur deux faces de part et d'autres de son canal central. Trouvée à proximité du chapelet, sa nature foncièrement différente de la précédente laisse supposer un usage autre, un ajout ou une réparation.

On peut aussi noter la présence de deux fragments de bois trouvés perpendiculairement l'un à l'autre, ayant pu constituer la croix appendue au chapelet. Le premier est percé d'un trou cylindrique sur toute sa longueur et pourrait être la tête de la croix, située immédiatement après la perle de bois constituant le dernier « Pater ». Le second percé de deux trous orthogonaux serait alors le bras de la croix.

Faute de n'avoir pas trouvé de document concernant les chapelets à ossatures métalliques au Moyen-Age et, en raison du contexte bouleversé dans lequel l'objet se trouvait, il ne nous a pas été possible de lui donner une datation précise. Par ailleurs, aucun élément datant n'accompagnait les deux sépultures.

Dans l'hypothèse d'une appartenance à la tombe la plus ancienne, ce chapelet pourrait être attribué à la période médiévale. On voit notamment sur la pierre tombale (1274) du Templier Gérard de Villers¹, le commandeur, tenant dans sa main gauche un chapelet. Dans ce cas, il s'agirait ici d'un compteur de prières lié au fait que les Templiers récitaient un certain nombre de pater aux heures de l'office divin « *et il doit dire pour les matines treize patenôtres, pour chacune des heures sept et pour les vêpres neuf* », « *et il doit dire treize patenôtres pour les matines de Notre-Dame et treize pour celles du jour* ». Ce n'est qu'après les directives de Grégoire IX que les Templiers ajoutèrent l'Ave après le Pater, vers 1245.

Dans la seconde hypothèse, l'objet aurait appartenu à l'un des ermites inhumés sous le chœur de la chapelle aux XVII^e et XVIII^e siècles. Cette éventualité aurait un précédent puisque la tombe 1, mise au jour sous la partie nord du chœur de la chapelle de Fourches, contenait une croix de chapelet en bois, celle-ci a pu être datée par sa morphologie² et surtout par la croix de Jérusalem, en bronze du XVII^e siècle, qui l'accompagnait. Les autres parties de ce chapelet, sans doute constituées de fils de laine et de grains de bois, ne s'étaient pas conservées. En conclusion, nous dirons que l'objet mis au jour dans la tombe 3 de la chapelle de Fourches présente un intérêt exceptionnel en raison de la matière métallique qui le compose et peut-être aussi par son appartenance ?

Claude-Clément Perrot

(1) Gérard de Villers était commandeur de Villers-le-Temple (Belgique).

(2) Un article sur cette croix de chapelet a été publié dans le CRDMA info 2011.

Le docteur Jean Segal nous a quitté en novembre 2018. Ce psychiatre renommé, estimé pour sa vaste culture et son érudition, était adhérent au CRDMA depuis de longues années.

Hypothèse sur la provenance de la Vierge en majesté de l'église de Dormelles



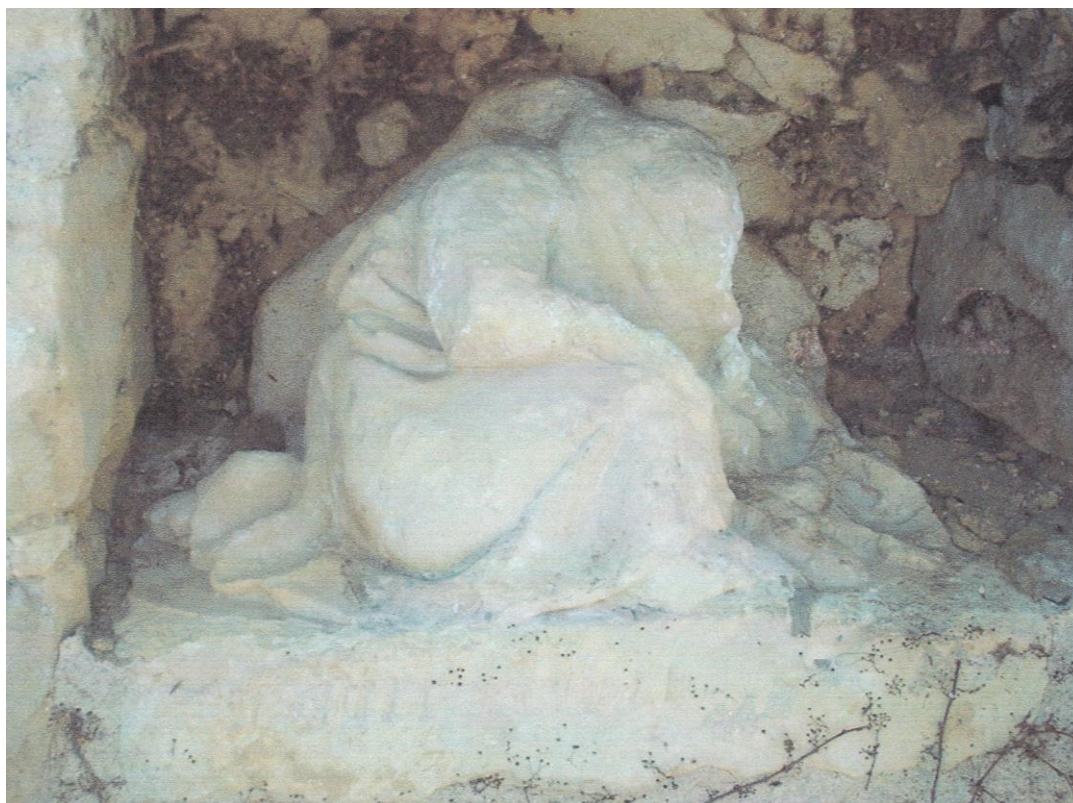
La Vierge de Dormelles (photo Marc Dekindt).

L'église de Dormelles dédiée à Saint-Martin, abrite une statue en bois polychrome de la fin du XIII^e siècle représentant une Vierge trônant en majesté.

Celle-ci est assise et présente son fils posé sur son genou gauche. La Vierge est souriante, son avant bras droit ainsi que le bras droit et la main de l'enfant, qui devait faire le geste de la bénédiction, ont disparu. L'œuvre, haute de 0,65 m, dont le socle a été restauré par André Garnier¹ dans le dernier tiers du XX^e siècle, semble avoir été réalisée par un atelier champenois. Cette statue, classée au titre d'objet à l'Inventaire des Monuments Historiques en 1986, s'est-elle toujours trouvée dans l'église de Dormelles ? Là est la question. Car, nous savons que la commanderie des Templiers, déjà implantée dans le village en 1220, abritait dans sa chapelle, peu avant 1814, des statues de pierre représentant la Vierge ainsi qu'un saint Éloi.

La chapelle était d'ailleurs, sous les Hospitaliers, placée sous le vocable de Notre-Dame de l'Hôpital ; à l'époque des Templiers c'était déjà certainement celui de Notre-Dame (la patronne du Temple). Cette statue de la Vierge était-elle vraiment en pierre ? Ou, il y a-t-il eu confusion, la chose est possible, l'exemple d'une statue de l'église de Moret, réalisée dans du bois et identifiée régulièrement comme un objet en pierre en est la démonstration.

Quant au saint Éloi, ne serait-ce pas cette statue de pierre représentant un personnage accroupi, mise au jour avec des éléments d'architecture religieuse médiévale, dans le mur d'une maison située dans La Vallée, non loin de l'emplacement de la commanderie, dont le sanctuaire fut démoli par le sieur Bouchonnet en 1814, afin d'en vendre les pierres ?



Sculpture mise au jour dans le mur d'une maison de La Vallée à Dormelles.

Nous n'aurons vraisemblablement jamais aucune certitude, mais il n'est pas impossible que la Madone de bois de l'église de Dormelles fasse partie des rares Vierges Templières qui subsistent de nos jours.



Chapelle de la commanderie de Dormelles en 1768

Claude-Clément Perrot

(1) Sculpteur dormellois.